

DEUX ESTIMATIONS DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR
NON STRUCTURE EN TUNISIE :
RESULTATS DE L'ANALYSE COMPARATIVE

CHARMES Jacques
ORSTOM FRANCE.

Dans la plupart des pays du Tiers-Monde disposant d'une planification et d'un système d'information statistique relativement élaborés, la planification de l'emploi repose sur des méthodes qui restent insatisfaisantes : alors que la prévision de la demande d'emploi se fonde sur les données de population active issues de Recensements de Population ou des enquêtes sur l'emploi auprès des ménages, donc sur des données exhaustives, la prévision de l'offre d'emploi se fonde sur l'investissement et les ratios de création d'emploi par branche. Or au niveau macro-économique, l'Investissement est sous-estimé dans la mesure même de la sous-estimation du Produit National (lequel ne prend pas en compte le secteur non structuré) ; et sectoriellement, dans les branches manufacturières particulièrement, les prévisions d'investissement ne peuvent être faites et ne sont connues que pour le seul secteur moderne : en Tunisie, à partir des demandes d'agrément à l'Agence de Promotion des Investissements (API), et des budgets prévisionnels des grandes entreprises.

Sans doute n'est-il pas possible de faire des prévisions sur ce que l'on ne connaît pas. Mais l'ignorance dans laquelle fut longtemps tenu le secteur non structuré ne peut s'expliquer que par l'influence pernicieuse de théories qui en faisaient une poche de chômage déguisé et de sous-emploi, alors que l'observation courante ne pouvait que constater l'activité et l'énergie déployées par ce secteur.

Aujourd'hui où la création d'emplois dans le secteur moderne de l'économie arrive de plus en plus difficilement à suivre la poussée de la demande d'emplois, et où l'on se redemande s'il ne conviendrait pas de privilégier les investissements à haute intensité de main-d'oeuvre dans un contexte de rareté des ressources et des moyens de financement, la question du secteur non structuré peut être posée à nouveau, surtout si l'on fait l'hypothèse que le coût de création de l'emploi y est moins élevé.

Précisément, depuis quelques années, la Tunisie s'est dotée d'un système d'investigation et d'information statistiques sur le secteur non structuré qui devrait permettre de cesser de le traiter par solde, et autoriser à une meilleure prise en compte de la contribution de ce secteur à la richesse nationale et à la création d'emplois.

I - LE SECTEUR NON STRUCTURE : DEFINITION ET METHODES D'APPREHENSION

L'un des objectifs fixés à l'investigation sur le secteur non structuré en Tunisie ayant été d'aboutir à un système intégré d'enquêtes sur les entreprises et les établissements, la première définition à avoir été donnée du secteur non structuré fut d'ordre empirique et pratique. Il s'agissait de définir un champ qui soit complémentaire du champ déjà couvert par les enquêtes sur le secteur moderne. Le Recensement des Activités Industrielles, opération annuelle de l'INS depuis 1957, portant sur les entreprises de 10 emplois et plus, on adopta cette limite pour définir le secteur non structuré : celui-ci était donc constitué par tous les établissements de moins de 10 emplois.

Cette définition reçut par la suite des justifications à partir de l'exploitation des enquêtes réalisées : ainsi le seuil de 10 emplois semble bien être une limite en deçà et au delà de laquelle on assiste à des changements de comportements et à des modifications de structures. Dans les branches manufacturières par exemple, en deçà de la taille 10, la proportion des salariés est toujours inférieure à 50% de l'emploi de l'établissement ; jusqu'à la taille 10, la proportion de la main-d'oeuvre d'apprentis va croissant avec la taille, puis se met à diminuer à partir de cette même taille 10 ; enfin, la taille 10 est la borne supérieure du seuil fiscal à partir de laquelle on passe de l'imposition au forfait à l'imposition sur les résultats.

La première préoccupation fut de connaître l'importance de ce secteur des établissements de moins de 10 emplois. Pour cela, il fut procédé à un recensement exhaustif de tous les établissements, quelles que soient leur taille, leur activité et leurs caractéristiques, sur l'ensemble du territoire national. Le Recensement des Etablissements en milieu urbain de 1976 permit pour la première fois de prendre la mesure du secteur non structuré ainsi défini par rapport au secteur moderne, et d'attirer l'attention du planificateur sur un phénomène qui était loin d'être négligeable.

Avant d'entreprendre des investigations statistiques plus approfondies sur ce secteur, notamment l'estimation de la production et des revenus, furent ensuite menées des monographies socio-économiques dans les principaux corps de métiers de la Production et des Services (bois, cuir, métal, textile-confection, BTP, mécanique, coiffure, cafés, etc.). Ces interviews qualitatives, enregistrées au magnétophone, visaient à :

1 - trouver la formulation des questions à poser afin d'approcher les principales données comptables en l'absence de toute comptabilité formalisée ;

2 - éclairer le comportement des petits entrepreneurs et permettre ainsi une meilleure interprétation des données statistiques collectées.

Sur la base du Recensement des Etablissements, et de l'expérience des monographies, un certain nombre d'enquêtes sectorielles pilotes par sondage, eurent lieu entre 1977 et 1980, dans le bois, la mécanique et le cuir.

En 1981-82, il était décidé de généraliser l'enquête à l'ensemble des branches de l'activité économique non agricole, afin d'intégrer le secteur non structuré dans les comptes nationaux. Le système intégré d'enquêtes sur les entreprises de 1981-82 est le suivant :

- renouvellement du Recensement des Etablissements en 1981, étendu cette fois-ci à toutes les agglomérations de plus de 300 habitants, sur l'ensemble du territoire national ;

- réalisation d'une Enquête Nationale sur les Activités Economiques (ENAE), portant sur l'année 1981. Dans chacune des branches de la Production, du Commerce et des Services, et sur la base du Recensement des Etablissements 1981, il a été procédé à une enquête exhaustive sur le secteur moderne des entreprises de 10 emplois et plus, à l'aide de questionnaires comptables classiques (du type Recensement des Activités Industrielles pour la Production), et à un sondage sur le secteur non structuré des entreprises de moins de 10 emplois, à l'aide de questionnaires appropriés (1).

Grosso modo, on peut dire que le système d'enquêtes de l'Institut National de la Statistique qui vient d'être présenté, recouvre l'artisanat de production et de services, et le petit commerce, composantes importantes du secteur non structuré, et que nous avons qualifié de "secteur non structuré localisé".

Mais le secteur non structuré n'est pas seulement cela. Il convient d'y adjoindre toute une série d'activités qui s'exercent en dehors des établissements, selon des modalités particulières (liées en général à la branche d'activité) : sur les chantiers, pour les tâcherons du bâtiment, par exemple ; de façon itinérante pour les marchands ambulants et les transporteurs ; dans les domiciles pour le textile et la confection ; sans compter les travailleurs exerçant dans les établissements, mais non déclarés par leurs patrons, du fait de leur statut

(1) On notera cependant que lorsqu'une entreprise de moins de 10 emplois disposait d'une comptabilité, on lui a passé un questionnaire secteur moderne, et inversement lorsqu'une entreprise de 10 emplois ou plus ne tenait pas de comptabilité, on lui a passé un questionnaire secteur non structuré. Dans l'ENAE 1981, la définition du secteur non structuré est donc légèrement différente, encore que ces exceptions ne soient pas très fréquentes.

particulier (tâcherons), ou pour toute autre raison (non respect de la législation sociale par exemple). Nous avons appelé cette composante le "secteur non structuré non localisé". Cette composante ne peut être appréhendée qu'à partir d'une analyse comparative des sources de données sur l'emploi, en particulier le Recensement de la Population de 1975 et l'Enquête Population - Emploi 1980 d'une part, les Recensements des Etablissements de 1976 et 1981 d'autre part.

C'est à une telle analyse comparative que nous allons procéder maintenant.

II - IMPORTANCE DU SECTEUR NON STRUCTURE DANS L'EMPLOI. SA CONTRIBUTION A LA CREATION D'EMPLOIS ENTRE 1975-76 ET 1980-81

La preuve de l'importance du secteur non structuré dans l'emploi total n'est pas fournie par le simple examen des Recensements d'Etablissements ; elle résulte de l'analyse comparative des diverses sources de données sur l'emploi. Cette méthode comparative consiste à mettre en parallèle :

- d'une part, les données issues des sources exhaustives dont l'unité d'observation est le ménage et dont la périodicité est longue (décennale pour les Recensements de Population, quinquennale pour l'Enquête Population - Emploi) ;

- d'autre part, les données des sources administratives ou statistiques dont l'unité d'observation est l'entreprise ou l'établissement, et dont la périodicité est courte (effectifs de l'administration, enquêtes sur le secteur public industriel et commercial, enquêtes sur le secteur moderne industriel et commercial, etc.).

Par comparaison entre ces deux types de données, et aussi à l'intérieur d'un même type de sources, on fait ressortir les principales composantes suivantes :

- 1 - l'emploi agricole (1) ;
- 2 - l'emploi dans l'administration ;
- 3 - l'emploi dans le secteur public industriel, commercial et de services ;
- 4 - l'emploi dans le secteur privé moderne ;
- 5 - l'emploi dans le secteur privé des petites entreprises, que nous avons appelé le secteur non structuré localisé.

Le solde par rapport à la population active occupée totale représente ce que nous avons appelé le secteur non structuré non localisé (travail à domicile, travailleurs itinérants, tâcherons, clandestins, etc.). Cependant, afin de ne pas gonfler démesurément son importance, et n'ayant pas pris en compte la totalité des manoeuvres temporaires ou saisonniers du BTP, nous distinguerons dans ce solde :

(1) Que nous traitons ici comme un tout, car l'emploi agricole n'est pas concerné par cette analyse. Mais on pourrait tout aussi bien décomposer l'emploi agricole en composantes : publique, privée des grandes exploitations, privée des petites exploitations.

- 6 - l'emploi occasionnel ou saisonnier à temps partiel (1) ;
- 7 - l'emploi dans le secteur non structuré non localisé.

l'intérêt d'un tel découpage (qui peut être détaillé par secteur et par branche d'activité) est double :

- d'une part, il permet de distinguer dans l'emploi total et dans l'emploi par branche, des catégories opérationnelles dont les comportements et les structures sont nettement différenciés, et sur lesquels les effets de mesures de politique économique et sociale seront notablement distincts;

- d'autre part, en matière de planification de l'emploi, les hypothèses de croissance de la population active et occupée étant faites, ainsi que les prévisions sur les composantes dont le comportement est connu parce qu'entièrement ou partiellement dépendant (administration, secteur public), le découpage proposé permet de savoir si la contribution attendue des autres composantes dont le comportement est moins

(1) Nous avons fait sortir à part l'emploi occasionnel ou saisonnier à temps partiel, lorsqu'il ne correspond pas à un travail qualifié, comme c'est le cas pour les manoeuvres du BTP. Ce traitement se justifie par deux raisons :

- d'une part, les estimations du secteur non structuré étant toujours faites a minima, on a cherché à éliminer de cette façon un gonflement indu du secteur qui n'aurait pas manqué de résulter de l'application de la méthode de calcul à cette population ;

- d'autre part, la nécessité de limiter les doubles comptes: la main-d'oeuvre non qualifiée étant la plus mobile, on risquait de la prendre en compte dans le BTP par les sources exhaustives, et dans d'autres branches d'activités par les sources de données sur les entreprises.

De ce fait, la composante emploi occasionnel est le véritable solde final de nos diverses estimations, qui permet l'ajustement sur les données démographiques.

Il en résulte que le secteur non structuré non localisé est essentiellement constitué, à l'instar des 5 premières composantes, par des emplois à plein temps : la seule exception à cette règle concerne les branches "textile-confection" où les populations féminines qualifiées d'actives "marginales" sont relativement nombreuses. Mais même dans ce dernier cas, il ne s'agit pas de sous-emploi, puisque ces actifs partagent leur temps entre leur "inactivité" de femme au foyer, et leur activité "marginale".

ou pas du tout dépendant, n'est pas trop optimiste et s'il ne conviendrait pas de consolider les comportements attendus par des mesures appropriées et en tout état de cause, en évitant soigneusement de prendre des mesures inadéquates.

Le tableau 1 ci-après nous donne l'importance respective de chacune des grandes composantes de l'emploi et de la création d'emplois précédemment définies, en 1975, 1980 et sur la période 1975-1980 (1).

La principale caractéristique structurelle à ressortir du tableau 1 est qu'en 1980, secteur non structuré localisé, secteur privé moderne et secteur à participation publique ont des effectifs à peu près comparables, représentant chacun un peu plus de 11% de la population active occupée totale.

Alors qu'en 1975 cette part de l'emploi total était équivalente pour le secteur non structuré localisé, les parts du secteur privé moderne et du secteur à participation publique étaient plus faibles (respectivement 9,8 et 9,3%).

La croissance de l'emploi a été la plus forte dans le secteur privé moderne (25,1% des créations d'emplois = 52 900 emplois), le secteur à participation publique (23,7% = 49 900 emplois) et l'administration (21,5% = 45 300 emplois), alors qu'elle permettait au secteur non structuré localisé de maintenir sa position dans la structure d'ensemble (11,4% des créations nettes = 23 900 emplois) (2).

Parallèlement, la part du secteur non structuré non localisé est passée de 12,8% à 12,4% de l'emploi total, avec 10% des créations nettes entre 1975 et 1980 (21 000 emplois).

-
- (1) Les modalités précises de calcul de ces différentes données ont été reportées en annexe 1 de ce rapport.
 - (2) Encore convient-il d'interpréter cette donnée en gardant à l'esprit un élément d'appréciation malheureusement difficile à mesurer, en l'absence de tout fichier d'entreprise, à savoir que la croissance du secteur non structuré localisé ne provient essentiellement que de la seule création de nouvelles unités, la croissance des effectifs dans les unités déjà existantes poussant celles-ci vers le secteur moderne, le dépassement de la limite qui sert de définition ayant pour résultat de limiter la croissance du secteur non structuré, et d'accélérer celle du secteur moderne.

Tableau 1 : LES GRANDES COMPOSANTES DE L'EMPLOI ET DE LA CREATION D'EMPLOIS EN 1975 ET 1980

Composantes de l'emploi	Années				Créations 1975-1980	
	1975	%	1980	%		%
Agriculture	508 900	37,2	539 400	34,2	30 500	14,5
Occasionnels - temps partiel	60 900	4,4	51 000	3,2	-9 900	-4,7
Secteur non structuré non localisé	174 600	12,8	195 600	12,4	21 000	10,0
Secteur non structuré localisé	154 500	11,3	178 400	11,3	23 900	11,4
Secteur privé moderne	133 000	9,8	185 900	11,8	52 900	25,1
Secteur à participation publique	127 100	9,3	177 000	11,2	49 900	23,7
Administration	145 200	10,6	190 500	12,1	45 300	21,5
Non déterminé	62 300	4,6	59 100	3,8	-3 200	-1,5
Population active occupée	1 366 500	100,0	1 576 900	100,0	210 400	100,0

Globalement, le secteur non structuré au sens large (dans ses deux composantes) a donc contribué pour 21,4% à la création nette d'emplois entre 1975 et 1980 (avec 44 900 emplois).

C'est là une donnée essentielle de la problématique et de la politique de l'emploi en Tunisie, même si l'on peut contester le fait que le secteur non structuré non localisé soit créateur d'emplois : les emplois dans ce secteur ne seraient-ils pas une simple conséquence de la trop faible création d'emplois (ou de revenus) dans les autres composantes ? On aurait tort toutefois de ne considérer le secteur non localisé que comme une pure réserve de main-d'oeuvre qui se caractériserait par le sous-emploi, ou l'emploi d'appoint : il sera nécessaire à ce sujet d'aller plus loin dans le détail des branches d'activités. En tout état de cause, cet élément est également important dans la compréhension du phénomène de l'emploi et dans la définition des politiques appropriées, puisque l'une des préoccupations des pouvoirs publics devrait être d'éponger une partie de cette main-d'oeuvre en la transférant vers les autres secteurs.

Si nous examinons maintenant le tableau 2, nous voyons que la part du secteur non structuré localisé et non localisé dans la population active occupée en dehors de l'agriculture et de l'administration représentait 55,8% de l'ensemble en 1975, et 49,4% en 1980.

Cette décroissance de l'importance relative du secteur non structuré, qui n'apparaissait pas dans le tableau 1, s'observe aussi bien dans le commerce et les services que dans l'industrie. Cette dernière observation est évidemment préoccupante puisque c'est généralement cette catégorie qui fait l'objet de l'attention des pouvoirs publics : l'artisanat de production (le secteur non structuré "moderne" dans la terminologie du BIT) a vu sa part dans le secteur secondaire passer de 13% à 11,6% n'ayant contribué que pour 5,7% à la création d'emplois secondaires entre 1975 et 1980. Il est vrai que la croissance enregistrée par ce secteur durant la première moitié de la décennie (1970-75) a sans doute été particulièrement rapide (1). On doit noter également que les potentialités restent importantes à partir du secteur non localisé.

Les tableaux 3, 4 et 5 qui donnent le détail par branche d'activité et par composante, permettent de mieux apprécier les dynamismes et les potentialités du secteur non structuré.

Dans le secteur secondaire, c'est la branche "bois, industries diverses" qui a connu la plus forte création d'emplois du secteur non structuré localisé entre 1975 et 1980, plus forte même que dans le secteur public et le secteur privé moderne (2 800 emplois contre 1 500 et 2 100

(1) Cf. les statistiques par statut dans la profession donnée au § II infra.

Tableau 2 : PARTS RELATIVES DES GRANDES COMPOSANTES DE L'EMPLOI ET DE LA CREATION D'EMPLOIS
PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 1975 ET 1980 (hors Administration)

Composantes de l'emploi	Industrie			Commerce			Services			Ensemble		
	1975	1980	75-80	1975	1980	75-80	1975	1980	75-80	1975	1980	75-80
Secteur à participation publique	21,8	23,1	28,9	6,3	8,3	15,8	30,6	35,7	54,5	21,6	24,0	33,8
Secteur privé moderne	27,4	30,4	43,1	10,3	13,0	23,9	18,7	20,6	27,5	22,6	25,2	35,8
Secteur non structuré localisé	13,0	11,6	5,7	75,6	69,3	44,5	26,9	25,8	21,8	26,2	24,2	16,2
Secteur non structuré non localisé	37,8	34,8	22,3	7,8	9,4	15,8	23,8	17,9	-3,8	29,6	26,5	14,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population active occupée	62,8	62,7	62,4	13,5	13,2	11,9	23,7	24,1	25,7	100,0	100,0	100,0

respectivement). Vient ensuite la branche des "Industries métalliques" (fer forgé) avec 2 200 créations d'emplois, chiffre qui reste comparable avec celui du secteur public (3 000) et du secteur privé moderne (2 400) ; puis la branche des "Industries agricoles et alimentaires" (1 500 créations).

En revanche, dans les branches où la croissance du secteur moderne a été forte ("Textile-habillement-cuir", ou "matériaux de construction, céramique, verre"), des suppressions d'emplois ont été enregistrées par le secteur non structuré localisé (respectivement -500 et - 1 200) : mouvements qui ont été compensés par une croissance de l'emploi dans les branches correspondantes du secteur non structuré non localisé.

L'interprétation des résultats de la branche Bâtiment est plus délicate, en raison de la mauvaise qualité des sources autres que démographiques qui oblige à élaborer des estimations particulières pour cette branche. Toutes les sources de données spécifiques auprès des entreprises (secteur public, privé moderne, non structuré localisé) montraient en effet une absence de créations d'emploi entre 1975 et 1980, ou même un déclin, en contradiction avec les autres indicateurs économiques. Il se pourrait que l'essor de la branche BTP au cours de la période se soit réalisé à travers un accroissement plus que proportionnel du nombre des occasionnels-saisonniers. Cependant, en l'absence de données suffisamment sûres, il est préférable de ne pas tirer de conclusions.

Les petits établissements commerciaux ont connu une croissance supérieure à celle du secteur privé moderne et du secteur public réunis (10 400 créations contre 5 600 et 3 700).

Dans les branches de services, la création d'emplois a surtout été le fait du secteur public dans les "Transports", du secteur public et du secteur privé moderne dans la branche "Autres services". Les 6 300 créations d'emplois dans le secteur non structuré localisé des réparations sont compensées par des suppressions d'emplois dans le secteur non localisé (-6 900) : il n'est pas certain cependant qu'il s'agisse là d'un transfert effectif ; le classement des réparations dans des postes différents des nomenclatures utilisées peut avoir eu pour effet une mauvaise répartition entre secteur localisé et non localisé.

C'est dans les "Autres services" (coiffure, blanchisserie, etc.), que la croissance du secteur non structuré localisé et surtout non localisé a été la plus forte, ainsi que dans les "Transports".

En fin de compte, la création d'emplois dans le secteur non structuré est la plus forte en valeur absolue dans les activités secondaires, mais cette création est surtout le fait du secteur non

Tableau 3 : COMPOSANTES DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITE EN 1975 (hors Agriculture et Administration)

Composantes de l'emploi Branches d'activité	Secteur public (1)	Secteur privé moderne (2)	Secteur non structuré localisé (3)	Secteur non structuré non localisé (4)	Total (5)	Population active occupée RP 75 (6)	
Mines - Energie	25 000	600	-	6 100	31 700	38 100	
Industries Agricoles et Alimentaires (IAA)	4 100	10 600	5 400	-	20 100	19 200	
Matériaux de construction, céramique, Verre	6 800	4 900	3 200		14 900	10 100	
Industrie Métalliques, mécanique, électriques	8 500	10 000	5 600		24 100	25 700	
Textile-Habillement-Cuir (THC) (IMME)	18 700	25 000	15 600	87 900	147 200	145 000	
Bois-Imprimerie-Industries Diverses (BID)	3 600	7 500	14 000	2 500	27 600	27 500	
Industries chimiques-Caoutchouc	3 700	4 600	-	-	8 300	7 500	
Bâtiment-Travaux publics (BTP)	5 800	32 800	1 800	36 000	76 400	128 400	
<u>Ensemble INDUSTRIE</u>	<u>76 200</u>	<u>96 000</u>	<u>45 600</u>	<u>132 500</u>	<u>350 300</u>	<u>401 500</u>	
<u>Ensemble COMMERCE</u>	<u>5 800</u>	<u>9 400</u>	<u>69 200</u>	<u>7 100</u>	<u>91 500</u>	<u>86 600</u>	
Transport (sans PTT-RTT)	31 600	3 800	-	6 100	41 500	49 200	
Hôtellerie-Restauration	4 500	12 900	11 900	-	29 300	30 100	
Réparations	-	200	15 600	9 200 ^(*)	25 000	16 500	
Autres services (sans administration)	9 000	10 700	12 200	19 700	51 600	55 600	
<u>Ensemble SERVICES</u>	<u>45 100</u>	<u>27 600</u>	<u>39 700</u>	<u>35 000</u>	<u>147 400</u>	<u>151 400</u>	
<u>ENSEMBLE NON AGRICOLE (sans Administration)</u>	<u>127 100</u>	<u>133 000</u>	<u>154 500</u>	<u>174 600</u>	<u>589 200</u>	<u>639 500</u>	50 300

(*) Les réparations mécaniques ont été transférées des IMME vers la branche "Réparations"

↳ Cette accolade signifie que les deux lignes correspondantes ne peuvent être interprétées indépendamment l'une de l'autre, et qu'en particulier, la répartition du secteur non structuré non localisé entre l'une et l'autre branche n'a pu être réalisée de façon stricte.

Remarques :

- La colonne (5) est la sommation des colonnes (1), (2), (3) et (4)
 - La colonne (6) "Population active occupée" donne les résultats de la source démographique exhaustive (Recensement de la Population en 1975, Enquête Population-Emploi en 1980). La branche "Transports" exclut les effectifs des PTT et la RTT, et la branche "Autres services" exclut l'Administration. Si l'on ajoute les effectifs de l'Administration au sens de la source démographique, et des PTT au total général de la colonne (6), on retrouve les chiffres connus de la population active occupée non agricole (795 300 en 1975 et 1 025 200 en 1980).

- L'écart entre la colonne (6) et la colonne (5) résulte de la non prise en compte des saisonniers dans le BTP, et de certains réajustements au niveau des calculs par branche. Cet écart est noté en bas à droite du tableau.

Tableau 4 : COMPOSANTES DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITE EN 1980 (hors Agriculture et Administration)

Branches d'activité	Composantes de l'emploi	Secteur public	Secteur privé moderne	Secteur non Structuré localisé	Secteur non structuré non localisé	Total	Population active occupée EPE 80	
Mines-Energie		29 000	3 300	500	11 000	44 000	46 700	
Industries Agricoles et Alimentaires (IAA)		7 300	13 900	6 900	2 000	30 100	29 600	
Matériaux de construction, céramique, Verre (MCCV)		11 500	7 800	2 000		21 300	19 800	
Industries Métalliques, mécaniques, électriques (IME)		11 500	12 400	7 800	700	32 400	31 900	
Textile -Habillement-Cuir (THC)		19 900	44 900	15 100	91 400	171 300	171 100	
Bois-Imprimerie-Industries Diverses (BID)		5 700	9 000	16 800	5 500	37 000	36 100	
Industries chimiques-Cahoutchouc		6 400	3 900	-	-	10 300	11 400	
Bâtiment-Travaux publics (BTP)		9 100	37 100	1 300	40 700	88 200	158 100	
<u>Ensemble INDUSTRIE</u>		<u>100 600</u>	<u>132 300</u>	<u>50 400</u>	<u>151 300</u>	<u>434 600</u>	<u>504 700</u>	
<u>Ensemble COMMERCE</u>		<u>9 500</u>	<u>15 000</u>	<u>79 600</u>	<u>10 800</u>	<u>114 900</u>	<u>106 300</u>	
Transport (sans PTT-RTT)		43 600	600	-	8 600	52 800	61 000	
Hôtellerie-Restauration		5 000	14 900	12 900	-	32 800	31 000	
Réparations		-	3 200	21 900	2 300	27 400	27 400	
Autres services (sans Administration)		18 300	19 900	13 600	22 600	74 400	74 400	
<u>Ensemble SERVICES</u>		<u>66 900</u>	<u>38 600</u>	<u>48 400</u>	<u>33 500</u>	<u>187 400</u>	<u>193 800</u>	
<u>ENSEMBLE NON AGRICOLE (sans Administration)</u>		<u>177 000</u>	<u>185 900</u>	<u>178 400</u>	<u>195 600</u>	<u>736 900</u>	<u>804 800</u>	<u>67 900</u>

Tableau 5 : COMPOSANTES DE LA CROISSANCE DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITE ENTRE 1975 ET 1980
(hors Agriculture et Administration)

Branches d'activité	Composantes de l'emploi	Secteur public	Secteur privé moderne	Secteur non structuré localisé	Secteur non structuré non localisé	Total	Population active occupée	
Mines-Energie		4 200	2 700	500	→ 4 900	→ 12 300	8 600	
Industries Agricoles et Alimentaires (IAA)		3 200	3 300	1 500	→ 2 000	→ 10 000	10 400	
Matériaux de construction, céramique, Verre (MCCV)		4 700	2 900	-1 200	→	→ 6 400	9 700	
Industries Métalliques, mécaniques, électriques (IMME)		3 000	2 400	2 200	700	8 300	6 200	
Textile -Habillement-Cuir (THC)		1 200	19 900	-500	3 500	24 100	26 100	
Bois-Imprimerie-Industries Diverses (BID)		2 100	1 500	2 800	3 000	9 400	8 600	
Industries chimiques-caoutchouc		2 700	700	-	-	2 000	3 900	
Bâtiment-Travaux publics (BTP)		3 300	4 300	-500	4 700	11 800	29 700	
<u>Ensemble INDUSTRIE</u>		<u>24 400</u>	<u>36 300</u>	<u>4 800</u>	<u>18 800</u>	<u>84 300</u>	<u>103 200</u>	
<u>Ensemble COMMERCE</u>		<u>3 700</u>	<u>5 600</u>	<u>10 400</u>	<u>3 700</u>	<u>23 400</u>	<u>19 700</u>	
Transport (sans PTT-RTT)		12 000	-3 200	-	2 500	11 300	11 800	
Hôtellerie-Restauration		500	2 000	1 000	-	3 500	900	
Réparations		-	3 000	6 300	-6 900	2 400	10 900	
Autres services (sans Administration)		9 300	9 200	1 400	2 900	22 800	18 800	
<u>Ensemble SERVICES</u>		<u>21 800</u>	<u>11 000</u>	<u>8 700</u>	<u>-1 500</u>	<u>40 000</u>	<u>42 400</u>	
ENSEMBLE NON AGRICOLE (sans Administration)		49 900	52 900	23 900	21 000	147 700	165 300	17 600

localisé (18 800 sur 23 600). Les activités de tissage et de confection (travail des femmes à domicile) ne comptent toutefois que pour 19%, et les emplois ne diffèrent donc d'un secteur à l'autre, que par leur modalité d'exercice, plus que par la productivité.

Les activités commerciales viennent en second lieu, avec 14 100 créations d'emplois dans le secteur non structuré (dont 10 400 dans le secteur localisé).

Globalement, les activités de services ont peu contribué à la création d'emplois dans le secteur non structuré (7 200 emplois), alors que pour l'ensemble des composantes, c'est ce secteur des services qui voit sa part d'ensemble croître rapidement.

ANNEXE METHODOLOGIQUE

PRECISIONS SUR LE CALCUL DE L'EMPLOI PAR COMPOSANTE,
SECTEUR ET BRANCHE D'ACTIVITE

Certains chiffres des tableaux présentés peuvent différer notablement de ceux généralement admis et utilisés, en raison du mode de calcul différent qu'implique la méthode comparative. L'exigence de clarté, de précision et de cohérence de la méthode comparative explique que soit toujours retenue la source la plus sûre ; et les modifications ainsi introduites entraînent des variations dans l'estimation d'autres composantes de l'emploi, ne serait-ce que parce que les divers types de sources n'utilisent pas les mêmes concepts et définitions, les mêmes nomenclatures de classification, parce que d'infimes nuances dans les instructions de collecte et de codification se traduisent par d'importantes variations de contenu des définitions, et surtout parce que les notions de branche d'activité, de profession, de statut dans la profession n'ont pas le même sens selon que l'unité d'observation est le ménage ou l'entreprise.

A cet égard, agriculture et administration sont deux exemples typiques :

1 - Evaluation des effectifs de l'Administration

D'après la Direction Générale de la Fonction Publique du Premier Ministère, les effectifs budgétaires (au 31/12 de l'année) ont évolué comme suit :

1972	107 245
1973	114 912
1974	124 839
1975	134 860
1976	139 161
1977	146 006
1978	155 605
1979	169 672
1980	178 970
1981	188 286
1982	209 206
1983	223 995

Les effectifs budgétaires comprennent les effectifs de départements centraux et de leurs directions régionales, les établissements publics à caractère administratif, les PTT. Ils n'incluent pas les

militaires, pas plus que les collectivités locales publiques. En revanche, certains agents du culte (imams), qui pour recevoir une subvention du Premier Ministère, n'en sont pas pour autant fonctionnaires, et les omdas du Ministère de l'Intérieur, sont intégrés dans les effectifs budgétaires.

Le Fichier des Etablissements Non Agricoles (FENA) de l'Office de l'Emploi (OTTEFP) a fourni une estimation des effectifs des collectivités publiques locales en 1979 (17 345). Les chiffres estimés pour 1983 seraient de 20 000 ; et de 15 000 pour 1979 ; le chiffre de 17 500 a été retenu pour 1980.

Les imams étaient au nombre de 5 531 en 1983, et les omdas au nombre de 1 272. On estimera les premiers à 5 000 en 1980, et 3 700 en 1975, les seconds à 1 000 en 1975 et 1980.

Les effectifs de l'Administration peuvent ainsi être estimés

en 1975 à : $134\ 860 + 15\ 000 - 3\ 700 - 1\ 000 = 145\ 160$

en 1980 à : $178\ 970 + 17\ 500 - 5\ 000 - 1\ 000 = 190\ 470$

Entre 1975 et 1980, la croissance des effectifs budgétaires s'est élevée à 44 110, contre 45 310 pour nos estimations.

Dans les Recensements et Enquêtes de Population, l'Administration ne relève pas toujours d'une seule et même branche d'activité du secteur des services, et ayant adopté une estimation exogène à ces sources, il convient de procéder à une mise en cohérence, en tenant compte du fait que :

- les effectifs des PIT relèvent de la branche "Transports et Communications" dans le recensement de 1975 et dans l'Enquête Population-Emploi 1980 ;

- d'autre part, l'Enquête Population-Emploi dénombre 25 348 personnes relevant de la Fonction Publique dans le secteur de l'Agriculture.

2 - Evaluation des effectifs dans l'Agriculture

On ne peut comparer directement les 508 900 actifs agricoles occupés de 1975 aux 551 700 actifs occupés de 1980. Ce dernier chiffre inclut en effet les 25 348 personnes travaillant dans l'agriculture mais ayant déclaré relever de la Fonction Publique. Il y a cependant dans cet effectif de 25 348, des travailleurs des Offices de Mise en Valeur, Offices publics à caractère industriel et commercial, qui ne relèvent pas de l'Administration, mais des entreprises publiques. L'emploi dans les entreprises publiques agricoles était en 1980 de 10 958 permanents

(et 2 061 saisonniers convertis en permanents), selon les statistiques de l'INS portant sur les entreprises à participation publique.

Les actifs occupés agricoles seraient donc en 1980, au nombre de $551\ 700 - 25\ 348 + (10\ 958 + 2\ 061) = 539\ 371$.

La croissance des effectifs employés dans l'Agriculture se serait donc élevée à 30 500 entre 1975 et 1980.

Il a été décidé de ne pas distinguer entre secteur public et secteur privé dans l'Agriculture. Indiquons toutefois que les effectifs du secteur public agricole ont diminué entre 1975 et 1980, passant de 13 288 à 10 958 pour les permanents et de 7 147 à 2 061 pour les saisonniers convertis.

3 - Les effectifs des entreprises à participation publique

L'INS publie chaque année depuis 1971, la statistique de l'emploi et des salaires dans les entreprises publiques et à participation publique, dans le secteur agricole, industriel, commercial et de services. Cette statistique qui correspond à une liste d'entreprises dressée par l'institut, est fondée sur une définition assez extensive du secteur public : sont prises en compte les entreprises au capital desquelles l'Etat participe pour plus de 10%. En réalité, les entreprises retenues peuvent être considérées comme étant celles sur lesquelles l'Etat exerce une tutelle assez étroite, ou du moins un certain droit de regard.

Les chiffres retenus (137 400 en 1976 et 182 800 en 1980) excluent le secteur public agricole, mais incluent les saisonniers convertis en permanents. Les effectifs de 1976 ont été retenus de préférence à ceux de 1975, parce que c'est à partir de cette année-là que la définition extensive précédente a été adoptée. Auparavant, seules étaient enquêtées les entreprises dont l'Etat détenait plus de 50% du capital. Pour maintenir un écart de 5 années entre les estimations, nous avons donc retenu les effectifs de 1981.

4 - Les effectifs des entreprises du secteur moderne privé

Par définition, il s'agit des entreprises de 10 emplois et plus (sauf exception pour certaines branches de services). Les effectifs retenus pour chaque branche résultent d'une comparaison entre les données du Recensement des Activités Industrielles, et les données du Recensement des Etablissements. En 1981, ces deux sources de données incluaient les entreprises publiques, et la comparaison est directe. Alors qu'en 1976, le Recensement des Etablissements ne portait que sur le secteur privé : le choix s'opère alors après avoir retranché les effectifs des entreprises publiques dans le Recensement des Activités Industrielles.

Tableau 1 : DONNEES POUR L'EVALUATION DU SECTEUR PRIVE MODERNE EN 1976

Branches d'activité	Sources de données	(1) Public y.c. saison.	(2) (* RAI ≥ 10 y.c. saison.	(3) R.E. privé ≥ 10	(4) Secteur privé moderne	(5) Saisonniers RAI	(6) Saisonniers public
Mines-Energie		25 700	25 900	600	600	200	100
IAA		4 100	15 000	10 300	10 900	4 000	700
MCCV		6 900	11 000	5 400	5 400	600	500
IMME		9 400	19 400 ^(**)	12 100 ^(**)	10 000	800	300
THC		16 600	26 000	25 400	25 400	200	0
Bois-industries diverses		4 000	11 500	7 600	7 600	200	200
Industries chimiques		4 400	9 000	3 900	4 600	1 100	600
BTP		9 400	44 100	22 900	34 700	20 900	4 500
Commerce		6 900	-	9 800	9 800	-	600
Transport		35 200	35 200	3 800	3 800	6 100	6 100
Hôtellerie		4 500	-	12 900	12 900	-	300
Réparations		-	-	200 ^(**)	200	-	-
Services		10 400	-	10 700	10 700	-	1 300
Ensemble		137 500	197 100	125 600	136 600	34 100	15 100

(*) On notera qu'en 1976, le RAI incluait un certain nombre d'établissements de moins de 10 emplois. Ces établissements ont été exclus des effectifs de cette colonne.

(**) En 1976, les réparations mécaniques étaient incluses dans les IMME, tant dans le RAI que dans le R.E.

Tableau 2 : DONNEES POUR L'EVALUATION DU SECTEUR PRIVE MODERNE EN 1981

Branches d'activité	sources de données	(1) Public y. c. saisonniers	(2) RAI y. c. saisonniers	(3) R.E. 10 n.c. saisonniers	(4) Secteur privé moderne	Saisonniers R.E.	Saisonniers RAI	Saisonniers public
Mines-Energie		30 500	31 800	34 100	3 600	11 400	1 400	1 200
IAA		8 400	25 100	23 800	16 700	12 200	8 300	2 600
MCCV		12 700	21 200	19 500	8 500	5 000	3 300	1 700
IMME		12 700	27 700 ^(*)	25 700	13 000	18 600	2 400	1 100
THC		20 700	42 000	66 500	45 800	10 800	1 000	200
Bois-industries diverses		5 300	12 900	15 700	10 400	15 400	600	200
Industries chimiques		6 400	10 300	9 600	3 900	1 700	2 000	1 200
BTP		6 500	38 400	25 000	31 900	14 300	17 400	2 700
Commerce		10 800	-	27 500	16 700	42 800	-	800
Transport		46 600	47 200	40 400	600	6 600	7 900	7 500
Hôtellerie		4 500	-	19 900	15 400	10 800	-	300
Réparations		-	-	3 600 ^(**)	3 600	20 700	-	-
Services		18 700	-	39 000	20 300	6 200	-	1 000
Ensemble		183 800	256 600	349 300	190 400	176 900	44 300	20 500

(*) Ce chiffre inclut les réparations mécaniques contrairement au chiffres correspondant du R.E.. Les effectifs travaillant dans les grandes entreprises en réparations, s'élevaient d'après le R.E. à 3 600.

(**) Le chiffre à prendre en considération pour le RAI, est donc de 27 700 - 3 600 = 24 100.

En 1981, on a également fait entrer en ligne de compte mais pas utilisé systématiquement, les effectifs des saisonniers relevés par le Recensement des Etablissements.

Pour le commerce et les services autres que les Transports, ce sont évidemment les résultats du Recensement des Etablissements qui sont retenus.

On notera que les services modernes incluent, outre les effectifs des établissements de 10 emplois et plus des branches de services, les effectifs des établissements de moins de 10 emplois de certaines branches (banques, assurances, cliniques, cabinets de médecins, cabinets d'avocats et de notaires, bureaux d'études, publicité, informatique, comptabilité, soit les codes 8, 9271 à 9274, 9411-9412, 9420-9430, 9441 à 9450), qui représentent plus de 6 000 emplois.

De même, en 1976, on a rajouté aux services modernes plus de 5 000 emplois dans les établissements de moins de 10 emplois des sous-branches 94, 97, 99 (services récréatifs, services sociaux, conseils juridiques, sièges sociaux). En revanche, pour cette même année 1976, près de 1 000 emplois ont été rajoutés aux estimations du secteur non structuré qui n'avaient porté que sur certaines sous-branches.

Les tableaux 1 et 2 suivants fournissent donc les éléments de la comparaison ainsi que les effectifs retenus pour le secteur privé moderne, en 1976 et en 1981.

5 - Evaluation du secteur intermédiaire

Les données sur le secteur privé moderne en 1976 et en 1981 ne sont cependant pas strictement comparables. Alors que le Recensement de 1976 donne des résultats en termes d'établissements, celui de 1981 donne des résultats en termes d'entreprises. Il en résulte que toute une frange d'entreprises qui, en 1976, avaient été rangées dans le secteur non structuré localisé, se trouvent incluses en 1981 dans le secteur privé moderne tel qu'il a été précédemment évalué.

Nous avons ainsi été amenés à définir un secteur intermédiaire constitué par l'ensemble des entreprises de 10 emplois et plus, dont les succursales de moins de 10 emplois représentent plus de 50% de l'effectif (en excluant en outre de cette population, les personnes morales, à l'exception des sociétés de fait). Un dépouillement manuel du fichier des entreprises à succursales dans le Recensement des Etablissements de 1981 nous a permis d'extraire ce secteur intermédiaire qui, de par ses caractéristiques, appartient sans nul doute au secteur non structuré, mais qui, du fait de ses particularités, mérite d'être distingué en raison des germes de dynamisme qu'il recèle.

Le tableau 3 suivant nous donne les estimations de ce secteur intermédiaire, et les estimations du secteur privé moderne stricto sensu qui en résultent (c'est-à-dire les estimations du secteur privé moderne effectués au § 4 précédent, desquelles on a retranché le secteur intermédiaire). En définitive, dans ce rapport, le secteur intermédiaire se trouve donc inclus dans le secteur non structuré localisé.

6 - Evaluation du secteur non structuré localisé

Pour ce qui est de l'année 1975-76, nous avons repris purement et simplement les estimations que nous avons faites en 1980 (1). En particulier, le recensement des Etablissements de 1976 n'ayant couvert que le milieu urbain, il avait été procédé à des évaluations du secteur non structuré localisé en milieu rural, selon certaines hypothèses que l'on trouve dans la publication en référence.

En 1975-76, par ailleurs, nous avons adopté une définition plus restrictive du secteur non structuré dans le commerce (établissement de moins de 3 emplois). La définition "moins de 10 emplois" ayant été généralisée dans l'enquête ENAE 1981, le redressement qui s'ensuit pour le secteur non structuré localisé en 1975-76 porte sur 17 200 emplois. Enfin, comme il a été dit au § 4 précédent, l'évaluation de 1975-76 n'ayant porté que sur les principales sous-branches dans lesquelles le secteur non structuré est censé représenter un certain poids, il a été nécessaire d'ajouter près de 1 000 emplois au secteur non structuré localisé (il s'agit des studios photographiques).

Pour ce qui est du secteur non localisé en 1975-76, nous n'avons repris en compte que les estimations effectuées branche par branche, à l'exclusion du solde général.

En 1981 le secteur non structuré localisé est constitué par l'ensemble des entreprises de moins de 10 emplois, ainsi que par le secteur intermédiaire précédemment défini. On rappelle en outre que certaines sous-branches des services citées au § 4, sont entièrement versées dans le secteur privé moderne.

7 - Evaluation du secteur non structuré non localisé

Le principe consiste à procéder à cette évaluation par solde avec la source de données exhaustive : le Recensement de la population

(1) Cf CHARMES J. (1980) : Le secteur non structuré à travers les sources de données sur l'emploi. INS. Multigr. 46 p.
Repris dans la revue INSEE "Archives et Documents", n° 54 août 1982, pp. 53-129.

Tableau 3

SECTEUR INTERMEDIAIRE ET SECTEUR PRIVE MODERNE STRICTO SENSU EN 1981

Composantes de l'emploi Branches d'activité	Secteur intermédiaire	Secteur privé moderne stricto sensu
Mines-Energie	100	3 500
I A A	1 200	15 500
M C C V	100	8 400
I M M E	300	12 700
T H C	500	45 300
B I D	1 300	9 100
I C	-	3 900
B T P	100	31 800
<u>Total Industrie</u>	<u>3 600</u>	<u>130 200</u>
<u>Total Commerce</u>	<u>1 300</u>	<u>15 400</u>
Transport	-	600
Hôtellerie-Restaurantion	500	14 900
Réparations	400	3 200
Autres services	400	19 900
<u>Total Services</u>	<u>1 300</u>	<u>38 600</u>
ENSEMBLE	6 200	184 200

en 1975, l'Enquête Population-Emploi en 1980. L'antériorité d'une année de ces données exhaustives, par rapport aux sources particulières utilisées pour évaluer chacune des composantes de l'emploi, nous oblige à donner une estimation de la croissance de l'emploi au cours de l'année qui suit le Recensement de 1975, ou l'Enquête Population-Emploi de 1980. En l'absence de telles estimations, la somme des composantes risquerait de dépasser l'effectif de la population active occupée (datant de l'année précédente) ou de limiter l'importance du secteur non structuré non localisé.

Les estimations du secteur non structuré, dans ses deux modalités, étant toujours faites a minima, la croissance de l'emploi 1975-76, et 1980-81 est simplement calculée par différence entre les enquêtes des Recensements des Activités Industrielles, ou des enquêtes sur le secteur public dans les autres branches ; sauf pour le commerce dont la croissance est estimée au taux annuel de croissance 1975-80 pour 1976 (soit 4,18%), et au taux de croissance annuel de la population pour 1981 (soit 2,7%).

Les tableaux 4 et 5 suivants récapitulent l'ensemble des évaluations effectuées pour les 4 grandes composantes de l'emploi par branche en 1975-76 et en 1980-81.

On notera simplement les observations suivantes pour ce qui concerne l'évaluation du secteur non structuré non localisé :

- en 1975-76, les réparations mécaniques qui, dans la nomenclature, se trouvaient dans les IMME, ont été versées dans les services de réparations ;

- en 1980-81, l'estimation du secteur non localisé a été faite conjointement dans les branches Mines et MCCV, en raison des glissements fréquents entre ces deux branches dans la nomenclature des activités ;

- en 1980-81, le calcul par solde donne 20 200 emplois dans les transports non localisés, alors que le commerce non localisé serait nul. Cela paraissant peu vraisemblable, nous avons préféré conserver la cohérence de l'ensemble en répartissant les 20 200 emplois entre les deux branches, selon la structure observée en 1975-76 ;

- en 1980-81, comme en 1975-76, n'ont pas été pris en compte dans le secteur non structuré non localisé, les saisonniers ou occasionnels du BTP, à l'exception de ceux qui ont pu être convertis en permanents dans le secteur moderne. En 1980-81, leur estimation a été faite à partir de la proportion calculée en 1975-76. Ces effectifs ont été reportés dans la composante de l'emploi "Occasionnels - Temps partiel".

* * *

Tableau 4 : COMPOSANTES DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITE EN 1975-76 (hors Agriculture et Administration)

Branches d'activité	Composantes de l'emploi		Secteur public	Secteur public	Secteur non	Secteur non	TOTAL	Population ac-	Ecart
	1976	1976	1976	moderne	structuré localisé	structuré non localisé	1976	tive occupée	RAI 76/RAI 75
	1976	1976	1976	1976	1976	1976	1976	1976	
Mines- Energie	25 700	600				6 100	32 400	38 100	1 000
Indust. Agrico. et Aliment. (IAA)	4 100	10 900	5 500				20 500	19 200	500
Matér. de construc. ,céra- ,Verre	6 900	5 400	3 500				15 800	10 100	1 200
Indus. mét., méca., élect., (IMME)	9 400	10 000	5 600				25 000	25 700	900
Textile-Habillement-Cuir (THC)	16 600	25 400	15 900			89 500	147 400	145 000	2 600
Bois-Imp. - Indus. Diverses (BID)	4 000	7 600	14 300			2 500	28 400	27 500	900
Industries chimiques-Caoutchouc	4 400	4 600	-			-	9 000	7 500	600
Bâtiment-Travaux public (BTP)	9 400	34 700	1 900			38 100	84 100	128 400	7 500
<u>Ensemble INDUSTRIE</u>	<u>80 500</u>	<u>99 200</u>	<u>46 700</u>			<u>136 200</u>	<u>362 600</u>	<u>401 500</u>	<u>15 200</u>
<u>Ensemble COMMERCE</u>	<u>6 900</u>	<u>9 800</u>	<u>72 100</u>			<u>7 400</u>	<u>96 200</u>	<u>86 600</u>	<u>3 600</u>
Transport (sans PTT-RTT)	35 200	3 800	-			6 100	45 100	49 200	3 600
Hotellerie-Restauration	4 500	12 900	11 900			-	29 300	30 100	-
Réparations	-	200	15 600			9 200 ^(*)	25 000	16 500	
Autres services (sans administ.)	10 400	10 700	12 200			19 700	53 000	55 600	1 400
<u>Ensemble SERVICES</u>	<u>50 100</u>	<u>27 600</u>	<u>39 700</u>			<u>35 000</u>	<u>152 400</u>	<u>151 400</u>	<u>5 000</u>
ENSEMBLE NON AGRICOLE(SANS ADMI.)	137 500	136 600	158 500			178 600	611 200	639 500	23 800

(*) les réparations mécaniques ont été transférées des IMME vers la branche "Réparations"

Tableau 5 : COMPOSANTES DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITE EN 1980-81 (hors Agriculture et Administration)

Branches d'activité	Composantes de l'emploi		Secteur public	Secteur public moderne	Secteur non structuré localisé	Secteur non structuré non localisé	TOTAL	Population active occupée	Ecart RAI 81/RAI 80
	1981	1981	1981	1981	1981	1981	1981	1980	
Mines-Energie	30 500	3 500	500	11 700	46 200	46 700	2 900		
Indust.Agricoles et Alimentaires(IAA)	8 400	15 500	7 900	2 300	34 100	29 600	4 500		
Mat. de const.,céramique ,Verre(MCCV)	12 700	8 400	2 100		23 200	19 800	2 700		
Indust. Mét., mécanique,électriq.(IMME)	12 700	12 700	8 000	700	34 100	31 900	2 200		
Textile-Habillement-Cuir (THC)	20 700	45 300	15 300	92 300	173 600	171 100	2 500		
Bois-Imp. Industries Diverses (BID)	5 300	9 100	17 000	5 600	37 000	36 100	900		
Industries chimiques-caoutchouc	6 400	3 900	-	-	10 300	11 400	-		
Bâtiment-Travaux public (BTP)	6 500	31 800	1 300	48 300	87 900	158 100	4 700		
<u>Ensemble INDUSTRIE</u>	<u>103 200</u>	<u>130 200</u>	<u>52 100</u>	<u>160 900</u>	<u>446 400</u>	<u>504 700</u>	<u>20 400</u>		
<u>Ensemble COMMERCE</u>	<u>10 800</u>	<u>15 400</u>	<u>81 700</u>	<u>11 100</u>	<u>119 000</u>	<u>106 300</u>	<u>2 900</u>		
Transport (sans PIT-RTT)	46 600	600	-	9 100	56 300	61 000	6 400		
Hôtellerie-Restauration	4 500	14 900	12 900	-	32 300	31 000	-		
Réparations	-	3 200	21 900	2 300	27 400	27 400	-		
Autres services(sans Administration)	18 700	19 900	13 600	22 600	74 800	74 400	400		
<u>Ensemble SERVICES</u>	<u>69 800</u>	<u>38 600</u>	<u>48 400</u>	<u>45 100</u>	<u>201 900</u>	<u>193 800</u>	<u>6 800</u>		
ENSEMBLE NON AGRICOLE(sans administ)	183 800	184 200	182 200	206 000	767 300	804 800	30 100		

En fin de compte, les tableaux 1 à 4 dans le texte du rapport portent sur les années 1975 et 1980, les données portant sur le secteur privé (moderne et non structuré) ayant été recalculées à partir des deux tableaux précédents par application d'un coefficient correcteur égal à :

$$\frac{\text{Ecart (RAI 81 - RAI 80) - Ecart public (81 - 80)}}{\text{Population active occupée 1980}}$$

pour l'année 1980, ou :

$$\frac{\text{Ecart (RAI 76 - RAI 75) - Ecart public (76 - 75)}}{\text{Population active occupée 1975}}$$

pour l'année 1975.

La branche BTP constitue une exception à cette règle : étant donné que l'application de la méthode précédente aboutissait à une diminution des emplois dans le secteur privé moderne, ce qui semblait être en contradiction avec les autres indicateurs économiques, les estimations de l'emploi dans la branche en 1980, ont été réalisées de la façon suivante : la croissance des emplois permanents entre 1975 et 1980 nous étant donnée par la comparaison entre l'Enquête Population-Emploi 1980 et le Recensement de la Population de 1975, nous avons réparti cette croissance (diminuée du secteur public) entre secteur privé moderne et secteur non structuré non localisé, proportionnellement à l'importance de ces deux secteurs dans la branche. Bien que l'on puisse penser que cette croissance ait pu se faire prioritairement sous forme d'emplois non localisés (tâcherons), cette façon de procéder a le mérite de ne pas sur-estimer le secteur non structuré, ce qui a toujours été la règle de conduite suivie dans ce travail. En revanche, cette hypothèse a pour résultat de minimiser la contribution du secteur non structuré à la création d'emploi durant la période.

RESUME DE LA METHODE D'ELABORATION DES COMPTES
PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET COMPOSANTE DE L'EMPLOI

--- ---

EN 1980

1. On connaît les effectifs de la population active occupée par branche, à partir de l'Enquête Population-Emploi 1980 (colonne 6). Les chiffres sont directement extraits de la publication, sauf pour les transports (desquels ont été retranchés les effectifs de Communications, PTT, RTT), et les autres services qui sont constitués par toutes les branches à l'exclusion de l'Administration (les réparations étant distinguées à part).

2. Les effectifs du secteur public sont connus d'après les chiffres publiés annuellement par l'INS. Ces chiffres incluent les saisonniers convertis en permanents.

3. Les effectifs du secteur moderne privé sont tirés :

- soit du RAI-81 (effectifs permanents + saisonniers convertis) ;

- soit du Recensement des Etablissements 81 : effectifs des entreprises de 10 emplois et plus.

C'est le plus fort de ces deux chiffres qui est retenu, à partir de la comparaison effectuée au tableau 2 en annexe.

Pour le commerce et les services, c'est évidemment le Recensement des Etablissements qui est utilisé. En outre, dans certaines branches de services comme les professions libérales, tous les établissements, quelle que soit leur taille, sont rangés dans le secteur moderne (codes 8, 9271 à 9274, 9411-9412, 9420-9430, 9441 à 9450 de la nomenclature).

Une fois le choix effectué entre les deux sources, on en défalque les effectifs du secteur public (voir § 2 ci-dessus), ainsi que les effectifs du secteur intermédiaire (tableau 3 en annexe).

4. Les effectifs du secteur non structuré localisé sont ceux des entreprises de moins de 10 emplois du Recensement des Etablissements (sauf pour les branches de services déjà citées au § précédent), auxquels on ajoute les effectifs du secteur intermédiaire.

5. Les effectifs du secteur non structuré non localisé sont obtenus par solde, en retranchant de la population active occupée 1980,

augmentée de l'écart RAI 81/80 (*), les quatre composantes précédentes.

Pour le BTP, le solde n'est calculé qu'à partir de la population active occupée permanente (saisonniers exclus).

Etant donné que les effectifs des quatre premières composantes sont ceux de 1981, et qu'on les compare avec les effectifs de population occupée de 1980, seulement augmentés de l'accroissement du secteur moderne (privé et/ou public), le calcul du solde revient à sous-estimer le secteur non structuré non localisé.

6. Avant ainsi homogénéisé les cinq composantes de l'emploi pour 1981, le passage au tableau 1980 (tableau 4, p.459) s'effectue en appliquant à chaque composante du secteur privé moderne, non structuré localisé et non structuré non localisé), le coefficient correcteur (Ecart RAI 81/80 - écart public 81/80)/population active occupée. Cela revient à répartir sur les trois composantes et proportionnellement à leur importance une croissance 1980-1981 dont le taux est fixé par le RAI. Quant au secteur public, sa croissance étant parfaitement connue, elle est directement prise en compte.

Cette façon de procéder est sans doute insatisfaisante, puisqu'elle revient à assimiler la croissance 80-81, à la seule croissance du RAI, mais elle permet de rester cohérent avec la méthode de calcul du solde.

REMARQUE

Si l'on avait défalqué la croissance annuelle 76-81 par branche d'activité et par composante, l'écart entre le total des composantes et la population active occupée 1980 eût été beaucoup plus important, et, en contradiction avec la méthode d'ensemble (**).

Si, abondamment l'année 80, on avait cherché à estimer la population active occupée pour 1981, en appliquant le taux de croissance 75-80, on se serait heurté à la difficulté de répartir cette croissance entre les branches et les composantes, d'autant plus qu'à bien des égards, l'année 1980-81 représente une date-charnière dans l'évolution de la croissance de l'économie tunisienne.

Une solution à envisager serait peut être de combiner les deux remarques précédentes.

(*) Dans les services, cet écart correspond au seul écart du secteur public, et dans le commerce, à un accroissement proportionnel à la croissance de la population.

(**) Cette technique a cependant été appliquée à la branche BTP, en raison de l'incohérence des sources de données auprès des entreprises.

EN 1975

La méthode est la même que pour l'année 1980, mais :

- il n'y a pas de secteur intermédiaire, car celui-ci est en grande partie inclus dans les statistiques d'établissements du secteur non structuré localisé. Et l'on fait l'hypothèse que les effectifs des établissements de moins de 10 emplois appartenant au secteur moderne d'une part, et les effectifs des établissements de 10 emplois et plus appartenant au secteur intermédiaire d'autre part, se compensent ;

- le solde incluant le secteur non structuré localisé rural et le secteur non structuré non localisé, des hypothèses ont été faites, branche par branche, pour répartir les effectifs entre ces deux composantes. Le détail des calculs est exposé dans : "Le secteur non structuré à travers les sources de données sur l'emploi".

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES STATISTICIENS D'ENQUÊTES

**SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE**

**Rabat, 10-17 Octobre 1984
rapport des sessions et communications
tome 2**

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
STATISTICIENS D'ENQUÊTES

SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE

RABAT, 10-17 OCTOBRE 1984
RAPPORT DES SESSIONS ET COMMUNICATIONS
TOME 2

PARIS - JUILLET 1985